

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2102 AFP et stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 2			
Ancien Code	PEDE2B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2120		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>  <b>Lucrezia DI LEO</b> (lucrezia.di.leo@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Mons</u>  <b>Clémence PIRET</b> (clemence.piret@helha.be)  Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)  Valérie WATTELET (valerie.wattelet@helha.be)  Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be)  Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be)  Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be)  Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)  Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u>  <b>Dominique ROSAR</b> (dominique.rosar@helha.be)  Mélicha MOLINO (molinom@helha.be)  Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)  Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)  Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be)  Sylvie JANCART (sylvie.jancart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Céline DEPREZ</b> (celine.deprez@helha.be)  Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)  Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)  Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be)  Lily DESMONS (lily.desmons@helha.be)  Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)  Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)  Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)  Wivine GILQUIN (wivine.gilquin@helha.be)  Geoffrey MOREL (geoffrey.morel@helha.be)  Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)  Stéphanie PIRARD (stephanie.pirard@helha.be)  Sébastien TOUBEAU (sebastien.toubeau@helha.be)  Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be)  Quentin VERVAECKE (quentin.vervaecke@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P5-P6 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

L'enseignement en P5-P6 aura aussi pour intention de sensibiliser les étudiants à la transition enseignement fondamental / enseignement secondaire.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

#### Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**

- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

#### Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- 3.3 Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

#### Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**

- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables :

1. Relever les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants de manière ciblée et répétée, sur plusieurs critères pédagogiques et didactiques.
2. Coconstruire des activités tirées des cours et adaptées à la classe de stage.
3. Tester ces activités au sein de la classe.
4. Analyser sa pratique (pédagogique, didactique, gestion de classe, motivation, sens, activité/action des enfants).

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B12AFPS2A	AFP 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2	120 h / 4 C
PEDE2B12AFPS2B	Stage 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2	60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B12AFPS2A	AFP 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2	40
PEDE2B12AFPS2B	Stage 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

Toutefois, la présence aux AFP et séminaires est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable. L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage.

L'évaluation de l'unité 2102 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20.

Dans certains cas, le stage peut être réorganisé une seconde fois en fin de Q2, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit

## 5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation professionnels et les séminaires ont pour finalité d'enrichir la boîte à outils pédagogiques et didactiques des étudiants. Ces outils seront transférés et appliqués directement lors du stage au cycle 4.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2			
Ancien Code	6_PEDE2B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB2121		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Lucrezia DI LEO</b> ( <a href="mailto:lucrezia.di.leo@helha.be">lucrezia.di.leo@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moments importants dans la formation, car ils sont axés sur la pratique professionnelle.

Les activités et les dispositifs proposés par les formateurs de la Haute Ecole seront directement appliqués et d'adaptés lors du stage de mars en P5.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maître de stage et les professeurs HE).

Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les ateliers de formation professionnelle nécessitent plusieurs intervenants:

- Le MFP (maître de formation pratique)
- Les didacticiens (les professeurs des disciplines)
- Le psychopédagogue.

Leurs interventions sont complémentaires.

Le contenu des AFP est axé sur les deux semaines de stage au cycle 4.

Les activités des différents maîtres-assistants seront articulées autour de la conception, de l'organisation, de l'expérimentation et de l'évaluation de séquences d'apprentissage.

L'objectif de l'ensemble de ces activités est de fournir à l'étudiant des outils, des démarches méthodologiques et didactiques qu'ils appliqueront et analyseront en stage.

#### Démarches d'apprentissage

Travail en petits et grands groupes, ateliers disciplinaires, manipulations et expérimentations...

## Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

## Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.  
dossier de présentation des modalités de stage.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

L'évaluation de l'unité sera établie sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation.

Plus précisément, l'évaluation se fera sur base:

- des grilles d'observation et de co-enseignement complétées,
- des activités préparées (correction de la farde en amont et après le stage),
- des prestations de ces activités en stage (rapport de visite et rapport du MDS),
- de l'analyse réflexive (journal de bord et rapport d'auto-évaluation).

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit en cours de quadrimestre".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2			
Ancien Code	6_PEDE2B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB2122		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucrezia DI LEO ( <a href="mailto:lucrezia.di.leo@helha.be">lucrezia.di.leo@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P5 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables :

Relever les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants de manière ciblée et répétée, sur plusieurs critères pédagogiques et didactiques.

Coconstruire des activités tirées des cours et adaptées à la classe de stage.

Tester ces activités au sein de la classe

Analyser sa pratique (pédagogique, didactique, gestion de classe, motivation, sens, activité/action des enfants)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Structure de la préparation (suite) et mise en œuvre;

Enrichissement pédagogique et didactique de la boîte à outils dont les activités à transférer en stage;

Outils de gestion de classe, gestion des temps scolaires (rituel, transition entre les activités...)...

Transition école fondamentale – école secondaire.

#### Démarches d'apprentissage

Les leçons sont testées lors des AFP et cours didactiques et seront choisies en collaboration avec le MDS.

Les leçons sont préparées en collaboration avec le MDS et/ou les formateurs en HE mais restent sous la responsabilité de l'étudiant.

L'accompagnement du stage est assuré par le MDS, les formateurs via les AFP, les séminaires d'analyse de pratiques, le coaching individuel.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Entretien par groupe et individuel

Supervision de la farde par le coach.

## Sources et références

Les référentiels de la FWB et les programmes du SeGEC.

Décret définissant la formation initiale des enseignants.(2019). Nouveau référentiel de compétence. (Article 5)  
[https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/46261\\_009.pd](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/46261_009.pd)

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Rapport du maître de stage

Visites des professeurs de la HE

Regard sur les grilles d'observation complétées, des activités préparées, des prestations de ces activités en stage, de l'analyse réflexive,...

ATTENTION la présence aux AFP est obligatoire

Les AFP sont bien des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes. Idem pour les séminaires.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit en cours de quadrimestre".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).